

Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD, prendra sa retraite le 10 avril 2025; le conseil d'administration désigne Raymond Chun comme son successeur

TORONTO, le 19 septembre 2024 – Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque ») (TSX et NYSE : TD), a annoncé aujourd'hui son intention de prendre sa retraite le 10 avril 2025, après 38 ans à la Banque et plus d'une décennie à titre de chef de la direction.

Conformément au plan de relève du Groupe Banque TD, le conseil d'administration a annoncé que Raymond Chun, chef de groupe, Services bancaires personnels au Canada, sera nommé au conseil d'administration et deviendra chef de l'exploitation, Groupe Banque TD, relevant de M. Masrani, à compter du 1^{er} novembre 2024, et sera responsable de tous les secteurs d'activité de la TD. Le conseil a également annoncé son intention de nommer M. Chun président et chef de la direction du Groupe Banque TD le 10 avril 2025 lors de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Banque. Après son départ à la retraite en tant que chef de la direction, Bharat Masrani continuera d'agir en qualité de conseiller de la Banque jusqu'au 31 octobre 2025.

« Bharat a contribué à bâtir la TD pendant près de quatre décennies et, comme chef de la direction, il a dirigé la Banque pendant une période de profonds changements dans notre secteur, a déclaré Alan MacGibbon, président du conseil d'administration du Groupe Banque TD. Il a accéléré notre transformation à l'ère numérique, amélioré la compétitivité de nos secteurs d'activité, développé l'une des marques les plus respectées dans le monde et guidé la TD de main de maître dans des situations complexes. Le conseil d'administration exprime sa profonde gratitude à Bharat pour sa remarquable contribution à la TD. »

« Ray est un leader dynamique qui a occupé plusieurs postes de direction et dont le parcours est jalonné de succès. Il est reconnu pour sa capacité à piloter le changement, à produire des résultats et à constituer des équipes solides et performantes, qualités qui lui seront très utiles lorsqu'il guidera la TD vers l'avenir », a indiqué M. MacGibbon.

Ray Chun s'est joint au programme de formation en gestion de la TD en 1992 et a occupé des postes de plus en plus importants au cours des 32 dernières années. Tout au long de sa carrière, il a développé des équipes et des leaders solides, offert une expérience client exceptionnelle, amélioré le rendement et la solidité des secteurs qu'il a dirigés et conçu des stratégies visant l'amélioration de la compétitivité et du rendement. Il a notamment été président de Placements directs TD, président et chef de la direction de TD Assurance, et chef de groupe de Gestion de patrimoine et TD Assurance. Il occupe actuellement le poste de chef de groupe, Services bancaires personnels au Canada.

« Je suis ravi que le conseil d'administration ait choisi Ray comme prochain chef de la direction, a déclaré M. Masrani. Sa connaissance approfondie des services bancaires et sa détermination à atteindre des résultats n'ont d'égal que son engagement envers la TD et les millions de personnes que nous servons. Nous traversons une période difficile, et je suis convaincu que le leadership de Ray guidera efficacement cette grande institution vers l'avenir. »

« Je suis honoré de la confiance que notre conseil d'administration m'a accordée, a indiqué M. Chun. La TD fait partie intégrante de notre système financier et de notre économie, et elle appuie directement

les objectifs financiers de millions de ménages et d'entreprises, ainsi que les aspirations de collectivités partout au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Je suis déterminé à relever le défi qui m'attend et je suis motivé par l'occasion qui m'est donnée de guider cette banque exceptionnelle vers l'avenir. »

Départ à la retraite de Riaz Ahmed

Après près de trois décennies à la TD, Riaz Ahmed, chef de groupe, Services bancaires de gros et président et chef de la direction de Valeurs Mobilières TD, prendra sa retraite à la fin de janvier 2025.

« Riaz a contribué de manière remarquable et durable à notre réussite au cours de ses quelques décennies de service et de leadership, a dit Bharat Masrani. Il a aidé à façonner la stratégie de la TD, piloté des acquisitions clés, stimulé la croissance de plusieurs secteurs d'activité et renforcé notre Banque. À titre de chef de Valeurs Mobilières TD, il a assuré l'intégration de TD Cowen et inspiré une solide équipe de direction à accélérer le développement d'une banque d'investissement nord-américaine d'envergure mondiale. Je tiens à le remercier pour son partenariat de tous les instants pendant toutes ces années, et je lui souhaite le meilleur pour la suite. »

« Cela a été un privilège de faire partie de la famille TD ces 28 dernières années, a déclaré M. Ahmed. J'ai travaillé aux côtés de certains des banquiers et des leaders les plus talentueux du secteur, et j'ai une grande confiance en l'avenir de la TD. Je tiens à remercier tous les collègues de la Banque pour leur partenariat et leur soutien au fil des ans, et je leur souhaite, ainsi qu'à la TD, encore beaucoup de succès. »

Changements à l'équipe de la haute direction

La TD a également annoncé les changements ci-dessous à l'équipe de la haute direction, qui entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2024.

- **Paul Clark**, actuellement vice-président à la direction, Services privés et Planification financière, Gestion de patrimoine, deviendra premier vice-président à la direction, Gestion de patrimoine.
- **Sona Mehta**, actuellement vice-présidente à la direction, Crédit garanti par des biens immobiliers, Services bancaires courants et Épargne et placements, deviendra cheffe de groupe, Services bancaires personnels au Canada.
- **Tim Wiggan**, actuellement chef de groupe, Gestion de patrimoine et TD Assurance, deviendra chef de groupe, Services bancaires de gros et président et chef de la direction, Valeurs Mobilières TD.

Ces leaders relèveront de Ray Chun à compter du 1^{er} novembre 2024, tout comme **Barbara Hooper**, cheffe de groupe, Services bancaires aux entreprises au Canada; **James Russell**, président et chef de la direction, TD Assurance; et **Leo Salom**, chef de groupe, Services de détail aux États-Unis et président et chef de la direction, TD Bank, America's Most Convenient Bank.

En plus de Ray Chun, les membres de l'équipe de la haute direction ci-dessous continueront de relever de Bharat Masrani.

- **Ajai Bambawale**, chef de groupe et chef de la gestion des risques
- **Melanie Burns**, vice-présidente à la direction et cheffe des ressources humaines
- **Greg Keeley**, premier vice-président à la direction, Plateformes et Technologie

- **Jane Langford**, vice-présidente à la direction et cheffe du contentieux
- **Christine Morris**, première vice-présidente à la direction, Transformation, Habilitation et Expérience client
- **Anita O’Dell**, première vice-présidente et auditrice en chef
- **Kelvin Vi Luan Tran**, chef de groupe et chef des finances

« Nous avons une solide équipe de hauts dirigeants, et nous veillerons à ce que le changement de chef de la direction se fasse en douceur, a ajouté M. Masrani. Les défis au chapitre de la lutte contre le blanchiment d’argent auxquels nous faisons face sont survenus sous ma direction, et j’en prends l’entière responsabilité. Au cours des prochains mois, je continuerai de faire avancer et de diriger notre important programme de mesures correctives, que nous devons mener à bien pour remplir nos obligations et respecter nos responsabilités, et pour renforcer nos assises en matière de gestion des risques et de contrôles. »

Conférence téléphonique

Le Groupe Banque TD tiendra une conférence téléphonique le 19 septembre 2024 à 10 h (HE). La conférence sera diffusée en webémission audio en direct sur le site Web de la TD. Renseignements sur l’appel

Webémission audio :	https://td.streamme.ca/tdconferencecall
Numéro sans frais (Canada / États-Unis) :	1-800-806-5484
Numéro local :	416-340-2217
Code d'accès pour les participants :	6440304#

L’enregistrement de la conférence sera archivé au www.td.com/francais/investisseurs. On pourra écouter une version archivée de la téléconférence à compter de 17 h (HE), le 19 septembre 2024, jusqu’à 23 h 59 (HE), le 17 octobre 2024, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais). Le code d’accès est le 3516335#.

À propos du Groupe Banque TD

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l’appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord en fonction de son actif et elle offre ses services à plus de 27,5 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et Financement auto TD au Canada; Services de détail aux États-Unis, y compris TD Bank^{MD}, America’s Most Convenient Bank^{MD}, Financement auto TD aux États-Unis, Gestion de patrimoine TD aux États-Unis et une participation dans The Charles Schwab Corporation; Gestion de patrimoine et Assurance, y compris Gestion de patrimoine TD au Canada, Placements directs TD et TD Assurance; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD et TD Cowen. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers en ligne du monde, avec plus de 17 millions de clients actifs du service en ligne et

du service mobile. Au 31 juillet 2024, les actifs de la TD totalisaient 1,97 billion de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».

Mise en garde à l'égard des renseignements prospectifs

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion de 2023 du rapport annuel 2023 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », aux rubriques « Principales priorités pour 2024 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et TD Assurance et Services bancaires de gros; et à la rubrique « Réalisations en 2023 et orientation pour 2024 » pour le secteur Siège social, ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2024 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, l'environnement réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « anticiper », « aurait », « avoir l'intention de », « cible », « croire », « devrait », « estimer », « objectif », « perspective », « planifier », « possible », « potentiel », « prévoir », « pourrait », « projet », « s'attendre à », d'expressions similaires à ces termes, ou de leurs formes négatives. Cependant, ces termes ne sont pas les seuls moyens de repérer les énoncés prospectifs.

Par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques, notamment, stratégiques, de crédit, de marché (y compris le risque actions, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque d'écart de taux), opérationnels (y compris les risques liés à la technologie, à la cybersécurité et à l'infrastructure), de modèle, d'assurance, de liquidité, d'adéquation des fonds propres, les risques juridiques, de réglementation, de conformité, en matière de conduite, d'atteinte à la réputation, environnementaux et sociaux, et les autres risques. Ces facteurs de risque comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; le risque géopolitique; le risque d'inflation, d'augmentation des taux d'intérêt et de récession; la surveillance réglementaire et le risque de conformité; la capacité de la Banque à réaliser des stratégies à long terme, ses principales priorités stratégiques à court terme, notamment la réalisation d'acquisitions et de cessions et l'intégration des acquisitions; la capacité de la Banque d'atteindre ses objectifs financiers ou stratégiques en ce qui a trait à ses investissements, ses plans de fidélisation de la clientèle et à d'autres plans stratégiques; les risques liés à la technologie et à la cybersécurité (y compris les cyberattaques, les

intrusions liées aux données ou les défaillances technologiques) visant les technologies, les systèmes et les réseaux de la Banque, ceux des clients de la Banque (y compris leurs propres appareils) et ceux de tiers fournissant des services à la Banque; le risque de modélisation; les activités frauduleuses; les risques liés aux initiés; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information et les autres risques découlant du recours par la Banque à des tiers; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois ou règles et de nouveaux règlements, de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris, sans s'y restreindre, les lois fiscales, les lignes directrices sur les fonds propres et les directives réglementaires en matière de liquidité; la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les nouveaux venus, y compris les entreprises de technologie financière et les géants du domaine de la technologie; les changements de comportement des consommateurs et les perturbations liées à la technologie; le risque environnemental et social (y compris les changements climatiques); l'exposition à des litiges et à des questions de réglementation importants; la capacité de la Banque à recruter, former et maintenir en poste des gens de talent; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change, des taux d'intérêt, des écarts de taux et du prix des actions; l'interconnectivité des institutions financières, y compris les crises de la dette internationale actuelles ou éventuelles; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le risque de transition lié à l'abandon du taux interbancaire offert; les estimations comptables critiques et les changements de normes, de politiques et de méthodes comptables utilisées par la Banque; les répercussions économiques, financières et autres conséquences de pandémies; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2023, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question à la rubrique « Événements importants et postérieurs à la date de clôture » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com/fr. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque. Il ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes qui étayent les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2023 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », aux rubriques « Principales priorités pour 2024 » et « Contexte d'exploitation et perspectives » pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services de détail aux États-Unis, Gestion de patrimoine et TD Assurance et Services bancaires de gros; et à la rubrique « Réalisations en 2023 et orientation pour 2024 » pour le secteur Siège social, telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes en matière de rendement financier pour la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou

verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que les lois applicables ne l'exigent.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :

Investisseurs de la TD

Brooke Hales

Vice-présidente, Relations avec les investisseurs, Groupe Banque TD

416-307-8647

Brooke.hales@td.com

Médias

Elizabeth Goldenshtein

Directrice principale, Communications, Groupe Banque TD

416-994-4124